

Des **professionnels** qui s'engagent,
pour des clients en quête de **qualité** !

- → www.label-aef.fr



Création & réalisation du fauteuil par Jérôme DAYOT

DOSSIER DE PRESSE

Aef

**ARTISANS ÉBÉNISTES
DE FRANCE**

LE LABEL, LE RÉFÉRENTIEL DES BONNES PRATIQUES DE L'ÉBÉNISTERIE

CRÉÉ EN 1993, LE LABEL AEF A
2 AMBITIONS MAJEURES

1



Promouvoir la qualité de la production artisanale en formalisant les règles de l'ébénisterie française.

Affirmer la volonté de transparence et de respect des engagements avec le client.



LES DOMAINES D'EXPERTISE

Le Label AEF (Artisans Ébénistes de France) garantit la qualité de **conseil**, de **fabrication** et de **pose** d'artisans compétents.

Mobilier, agencement, cuisine, restauration, expertises spécifiques (billard, horloge, aménagement de bateaux, tournage, encadrement, dorure, sculpture, vernissage, marqueteurs...), les AEF sont **une multitude de métiers** que nous exerçons avec passion et avec un haut niveau de compétences.

POUR QUI ?

Le label est pour tous les consommateurs !

Les particuliers, souhaitant changer de décor ou aménager leur intérieur et leur mobilier comme pour une cuisine ou un dressing par exemple.

Les professionnels pour aménager un lieu de travail, un lieu de vente, un musée etc.

Le Label AEF aide à trouver le bon artisan !



LES GARANTIES



ORIGINE DE LA FABRICATION



QUALITÉ, PÉRENNITÉ ET CRÉATIVITÉ



ÉCOUTE ET PROXIMITÉ



RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT



HOMOLOGATION POSSIBLE DES MEUBLES

LES ARTISANS DU MEUBLE & DE L'AGENCEMENT PEUVENT REJOINDRE LE GROUPEMENT !

Le Label AEF permet à l'artisan-membre de se démarquer de la concurrence de la distribution en détaillant les particularités de son offre et leurs impacts positifs sur la qualité de ses productions.

Toujours en quête de nouveaux membres pour renforcer leur action, **les Artisans Ébénistes de France permettent aux professionnels du métier de rejoindre le label en seulement quelques clics**, pour s'investir au sein du groupement et gagner en visibilité !

**PARTICULIERS, PROFESSIONNELS, ÉBÉNISTES,
DONNONS-NOUS RDV SUR**

- → www.label-aef.fr





ARTISAN' ACT2020

UN PROJET COLLECTIF

La richesse de ce projet est de mutualiser les expériences, les savoir-faire et la patte graphique de chacun **au service de meubles et d'agencements éco-conçus, imaginés et réalisés de façon collégiale.**

QU'ENTEND-ON PAR ÉCO-CONCEPTION ?

Le artisans du Label AEF s'engagent au quotidien à **mettre en oeuvres les règles du développement durable.**

Afin de présenter des meubles et des agencements éco-conçus, certains **principes clés** sont pris en compte sur l'ensemble du processus de création :

**PROXIMITÉ - MATÉRIAUX RENOUVELABLES - RÉPARABILITÉ
DÉMONTABILITÉ - FIN DE VIE**

LES DESSOUS DU MÉTIER

Étapes de réflexion et de travail, formations, réunions entre membres, fabrication et assemblage des pièces... **Sous la forme de vidéos et de photos, le projet ARTISAN'ACT 2020 est une invitation à venir découvrir les coulisses du travail des artisans du meuble et de l'agencement.**

Retrouvez-nous sur facebook >> [#ARTISANACT](https://www.facebook.com/ARTISANACT)

CONTACT PRESSE :

ARTISANS ÉBÉNISTES DE FRANCE
120 avenue Ledru-Rollin - 75011 PARIS
Tél : 01 44 68 18 00 - Mobile : 06 75 06 98 07
mail : contact@label-aef.fr